



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le 23/12/24

ID : 065-216502260-20241209-202483-DE



Séance du 9 décembre 2024 à 19h

2024/083

Présents : Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Régine TOSON, Michel DUHAMEL, Juliette SALANNE, Bernard JOUCLA, Stéphanie MARQUEZ, Sébastien ABADIE, Alexandre ARRIZABALAGA, Bruno CAZERES, Héléne FRANCES, Jean-Christophe MADELAINE, Dominique GAYE, Laetitia CAZABAN, Serge ALMENDRO, Diane DE LUYCKER, Bernard LHOSSEIN, Sandrine TREBUCQ.

Absents : Ingrid BOUTARFA (procuration à Philippe SOULE-PERE) Noémie DEUTSCH, Denis FEGNE (procuration à Gisèle VINCENT), Caroline ECORCHON (procuration à Héléne FRANCES), Simon TESSIER.

Elue secrétaire de séance : Héléne FRANCES

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 4 décembre 2024

**CREATION D'UNE COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE
FETES ET ANIMATIONS**

Madame le Maire informe l'assemblée délibérante qu'en dehors des commissions communales, le conseil municipal peut consulter d'autres structures.

L'article L.2143-2 du code général des collectivités territoriales permet au conseil municipal de créer une ou plusieurs commissions extra-municipales sur tout sujet d'intérêt communal.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal fixe la composition de ces commissions extra-communales pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal en cours.

Ces commissions sont présidées et animées par un adjoint ou un conseiller et elles s'adjoignent des personnalités compétentes dans chacun des domaines concernés.

Aucune décision ne sera prise lors de ces commissions, elles sont un outil de travail pour l'équipe municipale et permettront de faire participer la population à la réflexion sur les prises de décisions.

Madame le Maire propose de créer une commission extra-municipale « fêtes et animations », de voter à main levée la liste de candidats de la commission extra-municipale, de fixer le nombre à 18 membres élus maximum, et de désigner pour siéger à ces commissions les membres suivants :

Président	Jean-Christophe MADELAINE
Comité des fêtes	Ghislaine DUBROCA
	Sandrine ABARDIA
	Mélanie PELLEN
JSI XV	Philippe GARY
	Virginie LOUBET
	Nicolas GOURICHON
Pétanque	Christophe FERRAN
Tangueando	Dominique VRECOURT
ISL RANDO	Sébastien JOUCLA
LIGAMS	Marjorie BLANC
PLATANES	Franck JASPART
Conscrits	4 représentants de l'année de conscription
	2 parents

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la désignation et la création de la commission extra-municipale fêtes et animations.

La secrétaire de séance

Hélène FRANCES

Le Maire,

Gisèle VINCENT